

Lors de l'utilisation d'un baladeur MP3 ou cd, vous allez peut-être un jour utiliser vos amplificateurs pour partager la musique que vous écoutez avec vos amis. Mais quels sont vos droits et vos devoirs par rapport à cette musique que vous achetez ou que vous téléchargez ?



2– Dans quels cas puis-je donner des indications me concernant sur internet ?

3– Ai-je le droit de transmettre ou de télécharger n'importe quels documents sur internet ?

4– Que dois-je faire pour lutter contre les virus informatiques et le spam ?



5– Puis-je dire n'importe quoi

sur mon site internet personnel ?



Pour répondre à cette question nous allons chercher nos réponses sur le site

[www.droitdunet.fr](http://www.droitdunet.fr).

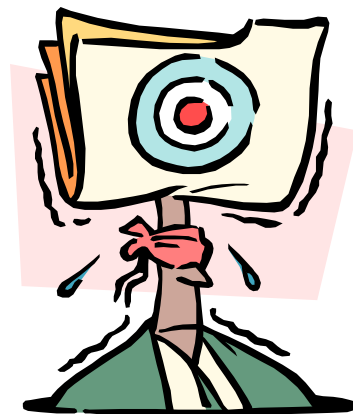


Pour vous y aider, suivez les indications suivantes. Ouvrez les liens qui sont

dans votre cahier de texte pour trouver des réponses aux questions suivantes.

**Répondez à ces questions sur une feuille que vous devrez ensuite saisir dans votre cartable électronique « moodle ».**

1– Que dois-je faire lorsque je trouve des pages choquantes sur internet ?



Droits et devoirs par rapport à la musique sur internet

TROISIEME

M. OLIGER - Collège Victor HUGO - Colmar